

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 33 (2003)  
**Heft:** 4

**Vorwort:** Editorial : la loterie de la longévité  
**Autor:** Probst, Jean-Robert

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La loterie de la longévité

## Impressum

### Editeur

Société coopérative Aïnés,  
sans but lucratif

### Directeur d'édition

Jean-Robert Probst  
jrprobst@magazinegenerations.ch

### Secrétariat de rédaction

Mariette Muller-Schertenleib  
mmuller@magazinegenerations.ch

### Rédaction

Bernadette Pidoux  
bpidoux@magazinegenerations.ch  
Catherine Prélaz  
cprelaz@worldcom.ch

### Secrétariat

Sylvia Pasquier,  
Isabelle Bosson, Dominique Rochat

### Administration et rédaction

Passage Saint-François 10  
Case postale 2633, 1002 Lausanne  
Tél. 021 321 14 21  
Fax 021 321 14 20  
Secrétariat ouvert  
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30

### Abonnements

11 numéros par an Fr. 45.-  
Etranger Fr. 53.- (37.- €)

### Internet

www.magazinegenerations.ch

### Collaborateurs réguliers

Jean-Pierre Baud,  
Gérard Blanc, Ariane Geiser,  
Daniel Grivel, Marie-Thérèse Jenzer,  
Guy Métrailler, Pécub, Françoise de  
Preux, Jean-Philippe Rapp, Nicole  
Rohrbach, Skyll, Jean-Paul de Sury,  
Annette Wicht, Urs Zeier.

### Fondateur

Yves Debraine

### Régie des annonces

Publimag SA  
Yves Hautier chef de vente,  
Alain Bühner, Product Manager  
Rue Etraz 4, 1003 Lausanne  
Tél. 021 321 41 88  
Fax 021 321 41 99  
lausanne@publimag.ch  
www.publimag.ch

### Concept graphique et PAO

Pierre Maleszewski  
paopima@worldcom.ch

### Impression

Imprimeries Réunies Lausanne s.a.  
Tirage: 43 000 exemplaires



■ Il ne se passe plus un jour sans que l'on évoque le futur du 2<sup>e</sup> pilier. Le taux d'intérêt sera prochainement abaissé de 4 à 3,25% et les rentes de 7,2 à 6,8% du capital. Attention, casse-cou!

Dans notre société de consommation, où tout augmente plus vite que les rentes, la moitié des retraités doivent encore se contenter de leurs revenus AVS. Comment font-ils pour vivre avec un peu plus de 2000 francs par mois? Mystère et poil à gratter! Ils le font, un point c'est tout.

Pour ces démunis, les chamailleries politiques qu'entraîne la première révision de la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP ou 2<sup>e</sup> pilier) paraissent bien futiles. Pourtant, elles concernent les jeunes retraités et tous les employés qui cotisent depuis 1985, dans l'espoir légitime de récupérer leur argent lorsque l'heure de la retraite aura sonné.

Confrontés à des équations savantes, politiciens et gestionnaires des caisses de

pension font chauffer leurs calculettes, depuis que les énormes fortunes du 2<sup>e</sup> pilier sont menacées. On n'ose songer aux conséquences que pourraient avoir à l'avenir de nouveaux effondrements boursiers.

Pour l'heure, les retraités retirent annuellement 7,2% du capital accumulé durant les années d'activité professionnelle. Dans les dix ans à venir, ce taux diminuera progressivement à 6,8%. Faut-il retirer son capital ou opter pour les rentes à l'âge de la retraite? Pour la femme, la question ne se pose même pas: elle doit retirer son capital, puisque la rente de veuf n'est pas prévue dans la LPP et qu'à son décès, le solde du capital accumulé sera «perdu». Pour l'homme, tout dépend de son espérance de vie. En quinze ans de rentes, il aurait grignoté son capital. Chaque année vécue en plus en fera donc un gagnant à cette espèce de loterie de la longévité. Mais si une majorité de retraités vivent au-delà de 80 ans, où trouverons-nous les milliards nécessaires à alimenter ces rentes?

Jean-Robert Probst